



Sentier du Fay

15,7 km
(4h00)

au départ de Grand-Rullecourt



randonnée pedestre

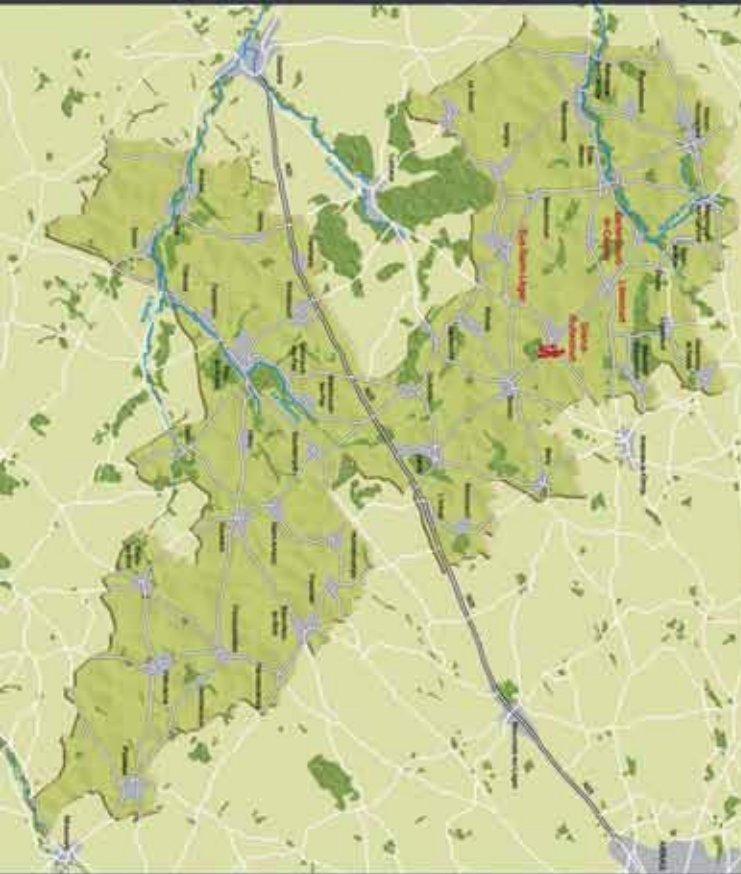
Communauté de Communes des 2 Sources

A tous les randonneurs

Merci de ...

Rester sur les chemins et sentiers balisés,
 Respecter les clôtures,
 Faire attention aux cultures et aux animaux,
 Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles,
 Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles,
 Ne pas jeter de débris, les emporter avec soi,
 Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature,
 Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans y toucher,
 Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage,
 Signaler au plus tôt toute difficulté rencontrée sur le parcours (obstacles, défauts de balisage,...)

Les sentiers sont déconseillés en période de chasse. Se renseigner auprès des mairies correspondantes.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DES 2 SOURCES

5, route nationale
62158 BAVINCOURT-L'ARBRET

ot-2sources@orange.fr
www.ot-2sources.fr

03 21 22 64 13



Balisage

Les sentiers de randonnée sont balisés par des marques de peinture jaune apposées sur des pylônes, poteaux, arbres, murs... Si nécessaire, cette signalisation est renforcée par des pieux et des flèches en bois.

continuité
de sentier



changement
de direction



mauvaise
direction



Sentier du Fay

15,7km
4h00

Départ: Salle polyvalente de Grand-Rullecourt

Le sentier doit son nom aux lieux-dits situés sur le parcours (le Fay, Sole du Fay, les Hêtriaux...) rappelant la présence de hêtres. Dans chaque région on donne au hêtre un nom différent : fau, fayard, fouteau, fou ou encore fay comme ici.



Voyette
Grand-Rullecourt



Ancien prieuré.
Restauré, il accueille aujourd'hui
la mairie de Grand-Rullecourt



Ramure d'un hêtre en
automne



Château - Le Cauroy



Château de Grand-Rullecourt - Ouvert à la visite
Se renseigner auprès du château au 03.21.58.06.37

Variante : Déjà fatigué?... Au prochain croisement vous avez la possibilité de continuer votre chemin en empruntant la variante proposée en pointillés sur le plan ci-contre. Vous reviendrez alors sur vos pas pour rejoindre le point de départ.

5. A 100 mètres, prendre le chemin sur la gauche jusqu'à la D339. Prendre à gauche vers Liencourt. Longer prudemment la départementale sur 500 mètres. Vous entrez dans la commune de Liencourt, Liencourt au XII^{ème} siècle, qui possédait une forteresse à cette époque. Sur le parking, vous trouverez un panneau de présentation de la commune.

6. Emprunter la deuxième voie à droite jusqu'au cimetière. Prendre à gauche face à la croix puis s'engager sur le premier petit chemin de terre à droite entre les prairies. Au croisement prendre à gauche jusqu'à rejoindre la départementale.

7. Au croisement prendre à gauche la D79 sur 100m puis emprunter la voie à droite puis tourner à nouveau à droite. Prendre aussitôt à gauche vers le bois du Cauroy. L'église Saint-Joseph de Liencourt est construite en brique et date du XIX^{ème} siècle.

8. Prendre à gauche et longer le bois, traverser la D339 et continuer sur le chemin de terre pour suivre la lisière du bois.

9. A l'intersection prendre à droite vers Le Cauroy.

10. Traverser la départementale et emprunter la ruelle en face. Au bout de la rue tourner à droite, traverser l'allée du château bordée de platanes. Continuer toujours tout droit. Le nom, Le Cauroy, viendrait de « colretus », désignant un lieu planté de coudriers (noisetiers). Le majestueux château que vous apercevez fut construit par une branche cadette de la famille de Beaufort à la fin du XVII^{ème} siècle.

11. Juste après le pôle communautaire, emprunter le petit chemin enherbé à gauche. Traverser prudemment la D339 et prendre le chemin en face sur 1,5km. Vous traversez la « plaine des avents » et descendez dans « les Crupes ».

12. A l'intersection (point de jonction avec le sentier du Petit Dieu), prendre à gauche. A 800m, prendre à droite et continuer sur 1km.

13. Au croisement des chemins, revenir sur Grand-Rullecourt en empruntant le chemin sur votre gauche. Vous longez les lieux-dits « Fay St Pierre », « Sole du Fay » et « les Hêtriaux ».

14. A la patte d'oie précédemment vue, prendre à droite pour rejoindre le point 3. et rejoindre le point de départ en empruntant les trois premières étapes du sentier en sens inverse.

